

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

LE 27 MAI 2024 À 18 H

ORDRE DU JOUR

1. Projets de règlements présentés

- 1.1 Projet de règlement n° 2582 « Règlement modifiant le Règlement de zonage n° 2222 afin de créer de nouvelles dispositions, d'en bonifier et d'en remplacer certaines afin d'encadrer la plantation et l'abattage d'arbres »
- 1.2 Projet de règlement n° 2583 « Règlement modifiant le Règlement sur les permis et certificats n° 2225 afin de créer de nouvelles dispositions, d'en bonifier et d'en remplacer certaines afin d'encadrer la plantation et l'abattage d'arbres »

2. Levée de l'assemblée